

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le 23 mars à 20 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérald RUTAULT, Maire,

Etaient présents : M. TISSIER, M. GUERREY, Mme LEYGNIER, Mme BARATELLA, M. LE GOFF, Mme DURAND, Mme DUPUY, M. LAMBORAY, Mme GIBB, M. HOUBRON, M. DRECOURT, M. CAUSSIAUX, Mme MORY, M. PASCUAL, M. PERRIAU, Mme LE MEZEC, M. COQUELET

Excusés : M. WOTIN (représenté par M. GUERREY), M. BAUDIN (représenté par M. TISSIER), Mme DELANNOY (représentée par Mme BARATELLA), Mme GAMITO (représentée par M. PASCAL), M. LEBRUN (représenté par M. LE GOFF)

Absents : Mme BURGGRAF, Mme ESON, Mme FILIU

Secrétaire de séance : M. CAUSSIAUX

Le Conseil Municipal

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2017,
Vote le débat d'orientation budgétaire joint à la délibération.

A L'UNANIMITE

Dit que, durant l'année 2017, des stages et informations ont été dispensés en interne et que ceux-ci n'ont occasionné aucun frais de formation ni de frais annexes.

A L'UNANIMITE

Décide qu'en cas de vente des parcelles appartenant à l'Etat, la commune exercera son droit de priorité.

A L'UNANIMITE

La question relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme est annulée.

La séance est levée à 21h15